

Marseille - Lyon - Toulouse

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

N° 16 - Samedi 17 Avril 1943

Organe au Service du Cinéma Français

Treizième Année - Le Numéro : 2 frs

PROBLÈMES DU JOUR

ACTEUR ET RÉALISATEUR

Un grand établissement parisien projette actuellement avec un beau succès, « Secrets », le premier film portant pour signature de réalisateur celle d'une des vedettes les plus populaires de l'écran français : Pierre Blanchard. C'est un petit événement dans la vie cinématographique que le passage d'un artiste du domaine de l'interprétation dans celui de la réalisation, événement somme toute assez rare et qui est riche de signification.

Dès les débuts du cinéma, les acteurs ont été attirés par « la mise en scène » et c'est dans leurs rangs que se sont recrutés les meilleurs des premiers metteurs en scène : Desfontaines à Henry Roussel, de Léonce Perret à Le Prince. Les noms tous seraient trop longs. Et puis ce fut le tour des écrivains, des journalistes, des « sans profession » antérieure... Et de plus en plus rares furent les acteurs qui pensèrent à troquer leur agréable situation de vedette contre les responsabilités de réalisateur. Le dernier en date fut à la veille de la guerre, Pierre Fresnay, qui fut à la fois un des principaux interprètes et le metteur en scène du « Duel » que nous vîmes l'année dernière. Aujourd'hui, voici Pierre Blanchard.

Ce nom, venant s'inscrire à côté de celui du remarquable interprète du « Dernier des Six », donne toute sa signification au petit événement qu'il nous plaît de signaler. Ce n'est, en effet, un secret pour personne que ces deux artistes sont parmi ceux qui apportent dans l'exercice de leur métier, et de leur art le plus de foi, d'enthousiasme, le plus de goût et aussi d'intelligence. Comment dans ces conditions s'étonner que l'un et l'autre aient éprouvé le désir — le besoin, pourrions-nous dire — de s'élever d'un degré sur l'échelle des valeurs cinématographiques.

Plus encore qu'au Théâtre, un acteur est, au Cinéma, fonction de l'œuvre qu'il interprète et sur-

tout de celui qui porte la responsabilité de cette œuvre. Un acteur, quand il connaît son métier, lorsqu'il est sensible et intelligent, doit donc tout naturellement être amené à se laisser de se plier à la volonté d'un autre pour imposer à son tour sa propre personnalité à d'autres et s'exprimer de façon plus complète, plus intéressante. Ambition parfaitement légitime, honorable même, dont l'origine n'est pas dans la vanité, car il est indiscutable qu'une vedette — dans l'état actuel des mœurs cinématographiques — trouve beaucoup plus de satisfaction de vanité dans l'exercice de son métier d'acteur que de celui de metteur en scène qui se plaignent d'être trop facilement sacrifiés à leurs interprètes puisque la suprématie de leur situation se trouve consacrée par le désir que ces derniers éprouvent de se ranger parmi eux.

Il y aurait encore bien des choses à dire des « films d'acteurs ». N'en retenons qu'une qui s'impose après que l'on a vu « Secrets » de Pierre Blanchard : celui-ci, en effet, a tenu à nous montrer que la prétention qu'il a eue de parfaitement justifiée et que, sans rien perdre de son talent d'acteur, il est aussi bon technicien que le meilleur des réalisateurs. Son film comporte un rêve où toutes les ressources de la technique cinématographique sont utilisées avec beaucoup d'ingéniosité, de sûreté et de goût, et qui n'a qu'un tort, celui d'être peut-être un peu long. Dans « Duel », M. Pierre Fresnay avait, lui aussi, tenu à nous fournir la même démonstration de ses connaissances et de son expérience. Il y a dans ce zèle quelque chose de touchant qui ressemble fort à un hommage et qui laisse voir que les véritables artistes — comme le sont Pierre Fresnay et Pierre Blanchard — ont beau être des vedettes adulées, ils ne perdent rien de cette ingénuité dont l'Art se plaît à parer ses protégés.

René JEANNE.

LE CONGRÈS DU FILM DOCUMENTAIRE

Le premier Congrès du film documentaire organisé par « Arts, Sciences, Voyages », sous le haut patronage de la cinématographie nationale, avec le concours du C. O. I. C. tient ses assises à Paris. L'ouverture de ce Congrès a eu lieu le 5 avril. Les congressistes poursuivront leurs travaux jusqu'au 22 avril.

Le programme comporte l'étude de nombreuses questions portées

à l'ordre du jour ainsi que la projection de films documentaires de qualité. Des manifestations officielles attireront l'attention des Pouvoirs publics sur l'intérêt qu'ils ont de soutenir ces productions.

Le 21 avril aura lieu un gala de clôture, au cours duquel sera proclamé les « Grands Prix 1943 » du film documentaire.

Vingt-quatre films ont été admis à concourir à cette compétition

LA NOUVELLE VEDETTE DE LA CAVALCADE DES HEURES BAT TOUS LES RECORDS

Pour *La Cavalcade des Heures*, qui s'annonce décidément comme le grand événement de la prochaine saison cinématographique, Yvan Noé, metteur en scène, poète et un peu magicien, a accueilli une belle gerbe de vedettes : Fernand, Madeleine Sologne, Charles Trenet, Pierrette Caillot, Jean Murat, Meg Lemonnier, Charpin, Gisèle Pascal, Jacques Baumer, Pauline Carton, Ladoumègue, Mady Berry, Georges Lannes et, tout dernièrement Jean Chevrier...

Cependant, un nouveau comédien vient s'ajouter à la liste et sans doute ce dernier venu fera-t-il parler de lui car, en arrivant, il bat tous les records de la catégorie : Pierre-Pierre, c'est son nom et son seul nom, a fait ses débuts dans *La Cavalcade des Heures* à l'âge de quatre jours... Soyons juste, il s'est présenté au Studio Nicæa sur les bras de sa nourrice, alors que son cinquième jour était bien entamé. Le comble, c'est que Jean-Pierre avait été engagé pour un rôle nettement au-dessous de son vrai âge, puisqu'il s'agissait d'incarner un nourné à l'heure même de son entrée dans le monde.

La scène fut brève mais pittoresque : derrière une porte, Pierrette Caillot, vêtue en infirmière, attendait, portant Jean-Pierre sur ses mains tendues. Sur cette porte fermée, les sunlights et l'œil de la caméra étaient braqués ; chacun était à son poste et Yvan Noé commandait en chef. Soudain le metteur en scène, sûr de son effet, ordonne : « Ouvrez et allez... », mais à sa voix répond comme un écho celle de Pierrette Caillot qui s'écrie : « Oh ! mon Dieu... ». On se précipite derrière le décor, on accourt, et l'on trouve la charmante comédienne tenant toujours bien notre Jean-Pierre, mais de ses mains dégoûtées vers le sol un long fillet li- quide... Au moment de débiter devant la caméra, Jean-Pierre avait trahi son émotion...

JO BENVENUTI DOUBLE MARIE DÉA

Marie Déa dans « Secrets » est doublée par la virtuose Jo Benvenuti. C'est lui qui exécute avec de bien jolies nuances la « Romance sans Paroles », baignant dans une atmosphère musicale certaines scènes d'une rare délicatesse ; lui encore qui attribue à Marie Déa la perfection de son jeu lorsque Marie-Thérèse, au piano, fait chanter le divin Mozart, pour la joie de ceux qui l'écoutent.

INSPIRE DE SIMENON, UN FILM QUI N'EST PAS POLICIER...

On sait que Georges Simenon s'est toujours défendu d'écrire uniquement des romans « policiers ». De fait, beaucoup de ses œuvres, toutes celles où ne figure pas le fameux commissaire Maigret, échappent aux lois conventionnelles du genre. Elles n'ont pas pour sujet la recherche systématique d'un criminel, mais les réactions que produit un crime sur un petit milieu social et les personnages qui le composent. Ce sont d'authentiques « tranches de vie » que le romancier nous restitue avec une saisissante vérité. Tel est précisément le cas de « L'Homme de Londres » que sa densité d'atmosphère, sa richesse physiologique, son intensité dramatique placent au tout premier rang des romans de Simenon. Henry Decoin vient de porter à l'écran cette belle histoire avec la plus scrupuleuse fidélité et le plus intelligent équilibre.

LES ELEPHANTS, INTERPRÈTES DU « CAMION BLANC »

Ce ne fut pas une tâche aisée pour Léo Joannon, le metteur en scène du *Camion Blanc*, de faire retourner les éléphants du Cirque Amar, interprètes de marque et, de poids, de cette grande production. Ce n'est pas que les pachydermes fussent cabochards, mais leur rôle paraissait ne pas leur plaire et il fallut toute l'autorité du metteur en scène secondé par Albert Rancy, pour persuader leurs artistes à tromper de leur rôle qui leur étaient dévolus, c'est-à-dire de désensabler le magnifique quinze tonnes « Le Camion Blanc » que mène François Périer d'un volant allègre en dépit des traquenards tendus sur sa route.

UNE DIRECTION LYONNAISE DE L'A. I. C.

Nous sommes heureux de porter à la connaissance de MM. les Dirigeants de l'Industrie cinématographique, de MM. les Distributeurs et de MM. les Exploitants de la Région de Lyon que l'Agence d'Information Cinématographique vient de créer à Lyon une direction régionale de ses services.

Cette direction sera assurée par notre jeune et actif confrère M. Luc Cauchon. Notre directeur à Lyon se tient dès à présent à la disposition de tous les membres de la corporation du film ; il sera heureux d'accueillir les informations, communications et annonces de présentations qui lui seront transmises.

Au sujet des présentations, nous rappelons que l'A.I.C. — en regard de la « Décision n° 14 » — a un caractère officiel pour l'annonce des présentations à Lyon.

M. LUC CAUCHON, 38, rue Bouteiller, à GRIGNY (Rhône).

DES CINEASTES ANCIENS PRISONNIERS TOURNENT

ADEMAI, BANDIT D'HONNEUR Une nouvelle Société de Production de films « Les Prisonniers Associés » tourne actuellement à Joinville son premier film. Celui-ci a pour titre *Adémaï, bandit d'honneur* et Gilles Grangier le met en scène d'après un scénario de Paul Colline. Bien entendu, c'est Noël-Noël qui incarne avec sa finesse et son humour habituels ce légendaire héros de cinéma.

La plupart des techniciens sont d'anciens kriegsgefangenen. Ainsi on peut dans le générique relever les noms d'André Varsin, l'assistant de Maurice Paray, le chef opérateur de Daniel Chacun, le premier opérateur de Max Lechevallier, et de Jacques Colline, les deux assistants opérateurs de Jacques Colombier, le chef décorateur de Max Simon, son assistant et de Jodrelay, son dessinateur, de Jacques Lebreton l'ingénieur du son et de Gallois, son collaborateur, de Raymond Bague le photographe et d'Auguste Surin, l'accessoiriste.

M^{me} Germain Fouquet qui fera le montage d'*Adémaï, bandit d'honneur*, est femme de prisonnier.

Tristan Richepin, qui est encore prisonnier, a écrit dans son stalag la musique d'une sérénade qui sera chantée dans le film.

Adémaï, bandit d'honneur a été mis en chantier, grâce à la bienveillance particulière de M. Galley, directeur général du cinéma, et aux efforts de M. Robert Florat, le directeur de production.

Ce film est une belle manifestation de l'esprit d'équipe.

LES COTES INATTENDUES DU CINÉMA

Pour son film, « L'Escalier sans Fin », dont l'action se passe dans divers milieux sociaux, Georges Lacombe a construit au studio Gaumont un magnifique décor dans lequel se déroule un splendide spectacle mi-cirque, mi-musical. Les meilleures danseuses de Paris, recrutées aussi bien à Tabarin qu'au Casino de Paris et aux Folies-Bergères, ont été engagées pour faire figure d'attractions et aussi pour jouer les rôles de spectatrices. Mais ce qu'il y a de curieux, c'est que ces mêmes jeunes filles incarnent des religieuses pendant la journée pour le film « Les Filles de l'Exil » et le soir elles deviennent, soit danseuses, soit femmes du monde. Et tous les soirs, parmi les assistants, on remarque un figurant de classe : le prince de Broglie que son rôle d'acteur de cinéma amuse prodigieusement !

HAUT-LE-VENT

Auteurs : Scénario de José Germain ; adaptation et dialogue de Léopold Marchand.

Metteur en scène : Jacques de Baroncelli.

Chef opérateur : Georges Millon.

Décorateur : Pierre Marquet.

Directeur de production : Jean Murgel.

Interprètes : Charles Vanel, Mireille Balin, Marcelle Géniat, Jacques Baumer, Gilbert Gil, Francine Bessey, Cécilia Parodi.

Sujet : A la suite d'un décès suspect, un Français s'expatrie et s'installe en Amérique où il fait fortune, laissant le domaine familial, au pays basque, entre les mains de son frère aîné.

Beaucoup plus tard, son héritier revient en France pour liquider ses biens. Repris par l'amour du sol natal, il décide finalement de se fixer définitivement au pays basque.

Epoque : 1906 et 1940.

Producteur : Films Minerva.

L'ESCALIER SANS FIN

Auteur : Scénario et dialogue de Charles Spaak.

Metteur en scène : Georges Lacombe.

Chef opérateur : Christian Matras.

Décorateur : Jean Douarinou.

Directeur de Production : Léon Carré.

Ingénieur du son : Anfray.

Interprètes : Pierre Fresnay, Madeleine Renaud, Suzy Carrier, Colette Darfeuil, Raymond Bussières, Fernand Fabre, Hélène Manson, Marcel Carpentier, J.-J. Debbo, René Allé, Ginette Baudin, Marie Melot, Jane Maguenot, Jacqueline Lorina, Michel de Bonny, Jean Vincent, Decroix, Cécile Didier, Blanche Cart, François Richard, Ellen Briand, Madeleine Suffel, Palmyre Levasseur, Jane Pierson, Odette Barencey, Salabert, Mariano Gonzales, Jean Gosset, Gambier et Nicole Maurer.

Sujet : Histoire d'une assistante sociale, dans un milieu de mauvais garçons ; elle s'prend de l'un d'eux, mais, malgré toute sa foi, ne réussit pas à imposer son amour, et c'est sa jeune sœur qui, par sa grâce et sa fraîcheur, devient l'âme du mauvais garçon qui, en même temps, se redéveloppe.

Epoque : moderne.

Producteur : « Productions Miramar ».

HUIT HOMMES DANS UN CHATEAU

Auteurs : Roman de Jean Kéry, adaptation et dialogue de Jean Aurenche.

Metteur en scène : Richard Pottier.

Chef opérateur : Millon.

Décorateur : Marie.

Directeur de production : Jacques Vitry.

Ingénieur du son : Vachet.

Interprètes : René Dary, Georges Grey, Jacqueline Gauthier, Allie Carola, Carnège, Brochart, Morel.

Sujet : Après avoir fait fortune en Amérique, rentrant au pays natal, un Français fait naufrage. Un aventurier, s'étant emparé de son testament, tente de capter l'héritage. A la suite de nombreuses aventures, ses manœuvres se- ront finalement déjouées.

Epoque : moderne.

Producteur : Films Sirtus.

Tino Rossi  dans

Le CHANT de l'EXILÉ

« Delait-Journal »

Une pure évocation provençale

LE MISTRAL

avec

Roger Duchesne - Ginette Leclerc - Charpin
Orane Demazis - Andrex - Paul Olivier
et Tramel

Gaîté, humour, fantaisie, larmes

LYON
22, Rue de Condé
Franklin 05-45

MARSEILLE
103, Rue Thomas
National 23-66

TOULOUSE
10r. Claire Paulhac
Tél. 221-36

TOULOUSE

Alida VALLI dans

Toute l'ambiance fraîche et joyeuse des Collèges de jeunes filles.

LEÇON de CHIMIE à 9 heures

Prochainement en exclusivité à Marseille...

LA FEMME PERDUE

Le Film qui triomphe partout...

Bientôt

FERNANDEL

dans

Ne le Criez pas sur les Toits

Le film le plus drôle de l'année !

Sté Marseillaise des Films Gaumont
(Anciennement les Films Marcel Pagnol S.A.)

NOËL-NOËL dans

ADEMAÏ

Bandit d'Honneur

MIDI Cinéma Location MARSEILLE

ADOPTEZ FILMS LYON

MIDI Cinéma Location TOULOUSE

Marseille Lyon Toulouse

La Fausse Maîtresse

Le même succès partout

Marseille - Lyon - Toulouse

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

N° 16 - Samedi 17 Avril 1943

Organe au Service du Cinéma Français

Traizième Année - Le Numéro : 2 frs

C. O. I. C.

TRAVAIL DE NUIT DANS LES STUDIOS

Les difficultés présentes en matière d'électricité mettent les Producteurs dans l'obligation d'effectuer de nuit une partie du travail de réalisation de leurs films au studio. La Commission Mixte d'Etudes Sociales a décidé d'accorder aux ouvriers de ces entreprises une indemnité correspondant à l'effort supplémentaire qui leur est demandé. En conséquence, chaque ouvrier doit recevoir, depuis le 15 février, et chaque fois qu'il participe au travail de nuit, en plus de son salaire :

1° Un repas substantiel ;

2° Une indemnité de transport.

La C.O.I.C. a décidé que les frais des repas seraient supportés par le Studio, et que l'indemnité de transport serait débitée au producteur sur la base de 20 francs par nuit et par ouvrier.

LOCATION DES PLACES

Lors des différents contrôles effectués, il a été constaté que beaucoup d'exploitants qui pratiquent la location de leurs places, ne déclarent pas, dans leurs recettes, les sommes ainsi encaissées.

Les salles cinématographiques ont le droit de percevoir un supplément lorsqu'elles pratiquent la location de leurs places.

Il s'agit là, en effet, d'un véritable service rendu qui doit être rémunéré en dehors même du prix des places prévu par l'arrêté du contrôle des prix.

Toutefois, les sommes qui auront été encaissées de ce fait devront être déclarées aux contributions indirectes et aux distributeurs au même titre que les sommes qui représentent strictement le prix de la place.

TRIBUNAL ARBITRAL

Liste des membres de la Commission arbitrale de Lyon, choisis par le Comité de direction et qui ont accepté leur mission :

Distribution :
MM. Boutin, Dodrumez, Palmade, Darleys.

Exploitation :
MM. Mollard, Meyer, Pupier, Villehaeuf, Giraud, Brinbal, Serrière, Roue, Cateaux, Limozin.

En ce qui concerne la procédure à employer pour la réunion de ce tribunal arbitral, elle est déterminée par la décision n° 28, étant admis que le Secrétaire du Tribunal arbitral est assuré par le service juridique du C.O.I.C., lequel a délégué ses pouvoirs au Chef de Centre de Lyon pour assurer le secrétariat de la Commission arbitrale lyonnaise.

Le Chef de Centre de la Région de Lyon :
M. Aubier.

DRONTS ET DEVOIRS D'UN ACQUÉREUR DE SALLE DE CINÉMA

Si vous désirez acheter une salle de cinéma en cours d'exploitation ou momentanément fermée, vous devez obtenir du vendeur communication des minutes originales et remise de copies certifiées conformes des pièces suivantes :

1° Bail original passé entre le propriétaire du terrain (ou de la salle) et l'exploitant vendeur. Lisez soigneusement les conditions particulières, servitudes, etc...

2° Polices incendie (bâtiments, matériel, mobilier, films).

3° Les trois dernières notifications des travaux prescrits par la commission de sécurité.

Faites-vous remettre par le vendeur une lettre adressée au Directeur des Services de Sécurité de la Préfecture de Police (pour Paris) ou au Directeur de la Commission de Sécurité Départementale (pour la province) vous autorisant, au titre d'éventuel acquéreur, à vous faire remettre une copie des dernières notifications de travaux prescrits.

Sans cette lettre, la Commission de Sécurité n'a pas le droit de vous communiquer les renseignements qu'il est nécessaire que vous connaissiez.

4° Faire préciser dans l'acte de vente que tous les travaux imposés par la Commission de Sécurité ont été entièrement exécutés aux frais du vendeur avant la signature de l'acte.

En cas d'exécution partielle, faire évaluer les travaux par un architecte spécialiste inscrit au Conseil de l'Ordre (celui de l'acquéreur autant que possible) et tenir compte de l'importance des dépenses futures imposées pour déterminer le prix définitif de l'opération d'achat.

5° Joindre à l'acte de vente en deux exemplaires les plans coupe et déviation de l'établissement à l'échelle de 2 cm. par mètre et coté.

Un jeu de plans restera aux minutes du notaire, l'autre sera conservé avec l'acte et remis à l'acquéreur.

Ces plans devront être dressés aussi complètement que possible par un architecte spécialiste et inscrit au Conseil de l'Ordre, et devront porter la largeur des sorties, la largeur des dégagements, la largeur des escaliers, indication des moyens de défense contre l'incendie, emplacement des canalisations électriques.

En possession de ces divers renseignements et des bordereaux de l'A. P., vous aurez des éléments d'appréciation suffisants pour vous permettre de prendre une décision.

Nous vous rappelons que le Service Technique du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique se tient gratuitement à votre disposition pour tous renseignements et conseils.

Si une visite sur place est demandée par l'acquéreur, le prix de la vacation sera déterminé à l'avance et les frais de transport venant en sus seront également à sa charge.

N'oubliez jamais que les honoraires de bons notaires et de techniciens qualifiés vous évitent toujours d'énormes surprises et constituent donc, en fin de compte, une économie appréciable.

Il vaut mieux consacrer une certaine somme d'honoraires pour étudier sérieusement une opération envisagée et... l'abandonner si l'étude révèle une opération douteuse, par son prix trop élevé, par un bail trop court, par un matériel défectueux ou toute autre raison.

Le Conseil Technique d'Architecture du C. O. I. C.

AVIS

A plusieurs reprises, il a été fait état dans la presse d'un projet de réalisation d'un film intitulé *L'Ancre de Miséricorde*, par les productions André Tranche.

Il est nécessaire de préciser qu'aucune trame de ce nom n'est actuellement autorisée à réaliser des films.

PRIORITE D'ACCES DES MUTILES DE GUERRE DANS LES SALLES DE CINÉMA

En complément à la note parue précédemment, MM. les exploitants sont priés d'admettre avec la même priorité que les mutilés de guerre porteurs de la carte spéciale, leurs femmes ou leurs enfants les accompagnant. Il serait, en effet, anormal que le bénéficiaire de cette carte soit, de ce fait, astreint à se rendre seul au cinéma, ou être séparé des personnes qui l'accompagnent.

FILMS INTERDITS De New-York à Hollywood ; Vingt-cinq ans d'aviation.

la Cinématographie Nationale P. le Directeur général et P. O.

R. CANTAGREL.

D'autre part, à la demande de M. le Secrétaire général à l'Information, la Direction générale du Cinéma a suspendu provisoirement l'exploitation du film *Terre d'Alsace*, en attendant que la Commission de contrôle cinématographique se prononce définitivement sur l'interdiction de ce film.

UNE FEMME SAUTAIT LE MUR...

Un homme solitaire errait un soir par les rues désertes de Neuilly... Soudain, dans le milieu de la nuit, il entendit claquer un coup de feu... Déjà passablement intrigué, il le fut davantage encore lorsque, longeant l'enceinte d'un hôtel particulier, il vit coup sur coup stopper devant la grille une ambulance automobile et un car de la Préfecture de police.

Refoulé par les agents, l'homme dut s'éloigner à regret, mais, au bout de quelques pas, il aperçut, dans la pénombre, une forme humaine qui sautait le mur... C'était une femme, jeune et jolie, qui s'était blessée en tombant...

L'homme, un romancier, était doublement curieux : par nature et par profession. Dans l'espoir de se faire confier l'histoire de cette inconnue, il la prit sous sa protection, la fit échapper à la police et, en l'absence de sa femme, osa même la recueillir au domicile conjugal.

Il prodiguait ses soins à la blessée avec des mains qu'un brusque désir rendait un peu tremblantes, lorsqu'à l'improviste sa femme survint. N'y a-t-il pas déjà, dans ce très plausible fait divers tous les éléments d'un bon scénario ?

Ce n'est pourtant qu'un des multiples épisodes de *Marie-Martine*, le film que vient de réaliser Albert Valentin, film qui n'est pas seulement mouvementé, mais aussi profondément humain.

On annonce la mort de l'écrivain allemand Rudolf Herzog qui avait participé à la réalisation de nombreux films, entre autres de *Ceux du Bas-Rhin* et de *Chant de la Vie*, interprété par Theodor Loos, Carl de Vogt et Angelo Ferrai.

UNE CURIEUSE CARRIÈRE

Une curieuse carrière, c'est bien celle de Marcel Lévesque.

Avant l'autre guerre, Marcel Lévesque, avec Max Linder, Prince-Rigadin, et Suzanne Grandais, comptait parmi les grandes vedettes du cinéma. On se souvient encore de la série des films qu'il tourna sous le pseudonyme de Coquentin.

Sans que l'on sache trop pourquoi, l'étoile de cet acteur pâlit d'année en année, puis finalement le nom de Marcel Lévesque disparut complètement des écrans.

Il y a deux ans, plus de trente-cinq ans après l'époque où il connaitait la grande vedette, le nom de Marcel Lévesque a reparu dans la distribution des films. De tous petits rôles pour commencer, puis on lui confia le soin de camper des personnages d'un certain relief.

Avec « Lumière d'Été », que vient de réaliser Pierre Billon, Marcel Lévesque a repris rang de vedette. Il figure au générique de cette très importante production aux côtés de Madeleine Renaud, Pierre Brasseur, Madeleine Robinson, Paul Bernard, Georges Marchal et Aimos.

Le décor était grouillant de reptiles.

On sait que Jean Gourguet a réussi le tour de force de réaliser entièrement en studio *Malaria*, un film tout marqué d'exotisme et dont les personnages se débattaient au milieu des dangers de toutes sortes de la brousse malaise. Il ne faut pas croire qu'un tel résultat a pu s'obtenir sans que de grosses difficultés aient dû être surmontées. Ne parlons pas de la question décor qui, à elle seule, a soulevé de bien délicats problèmes, mais plutôt de la vie même qu'il a fallu donner à ce décor.

Indépendamment de la question de la question figure qui commandait de réunir plusieurs centaines d'indigènes sur les plateaux des studios, de les vêtir suivant les directives données par l'auteur, on a dû pour leur permettre de vivre avec nature une existence à demi sauvage, créer l'ambiance même de la faune malaise. C'est ainsi que, durant certaines scènes, le studio était tout grouillant de reptiles allant de la plus petite taille jusqu'au python géant, ce qui provoqua pas mal d'incidents dont aucun, heureusement, ne tourna au tragique.

Excellents résultats dans l'ensemble et que l'on peut résumer comme suit : Les meilleurs rendements ont été, pour cette saison :

1. « Les Inconnus dans la Maison » ; 2. « Monsieur La Souris » ; 3. « La Fausse Maîtresse » ; 4. « Pontarrai » ; 5. « Andorra » ; et ensuite : « Simplet » ; « La Couronne de Fer » ; « L'Assassin habite au 21 » ; « Le Bienfaiteur » ; « Le Jour se lève » ; « La Croisée des chemins » ; « Caprices » et « La Duchesse de Langeais ».

J. FOVEZ.

LA SAISON D'HIVER A NICE

D'octobre à mars, les cinémas de Nice ont excellamment travaillé. L'augmentation des tarifs n'a pas nui, en fin de compte, au niveau des recettes ; les bons films continuent à drainer la foule, surtout les samedis et dimanches, mais aussi en soirée et en première matinée.

Le « Paris-Palace » et le « Forum » ont obtenu beaucoup de succès avec les films suivants (dans l'ordre décroissant des recettes) : « La Fausse Maîtresse » (plus de 450.000 fr. en 2 semaines) ; « Simplet » (2 semaines) ; « L'Assassin habite au 21 » (2 sem.) ; « Caprices » (2 sem.) ; « Sergent Berry » (2 sem.) ; « La Duchesse de Langeais » (2 sem.) ; « La Femme perdue » (344.000 fr. en 1 sem.) ; « Patricia » ; « Mariage d'amour » ; « Le Mistral » ; « La Danse avec l'Empereur » ; « Un grand amour ».

Au « Mondial », ce furent « Les Inconnus dans la Maison » (654.208 fr. en 4 semaines) ; « Andorra » (402.000 fr. en 3 sem.) ; « Dernier Abbat » (305.000 fr. en 3 sem.) ; « Les Affaires sont les Affaires » (292.000 fr. en 2 sem.) ; « Le Mariage de Clifton » a fait plus de 200.000 fr. au cours de sa première semaine. Ce sera ensuite : « La Bonne Étoile » avec Fernandel.

Le « Rialto » (salle un peu excentrique) et le « Casino » (560 places) ont, malgré leurs handicaps (une petite salle travaille forcément moins le dimanche qu'un grand cinéma), très bien travaillé avec : « La Couronne de Fer » (2 sem. : 375.000) ; « Le Bienfaiteur » (2 sem. : 350.000) ; « Le Jour se lève » (11 jours : 345.000) ; « La Croisée des chemins » (2 sem. : 341.000) ; « La Piste du Nord » (2 sem. : 302.000, anciens tarifs) ; « La Nuit fantastique » (230.000) ; « Le Chevalier noir » (225.000) ; « La Malaison du Maltais » (183.000, anciens tarifs) qui vient d'être de nouveau repris ; « Béatrice Cenci » (185.000).

Le tandem « Escorial-Excelsior », créé le 15 octobre 1942, a passé depuis cette date : « Désirée Clary » (228.716) ; « Romance à trois » (180.370) ; « Le Lit à colonnes » (173.100) ; « Finance noire » (141.849) ; « Le Voile bleu » (301.890 en 2 semaines) ; « L'Assassin a peur la nuit » (210.119) ; « Le Journal tombe à 5 heures » (189.361) ; « Cavalleria Rusticana » (89.062) ; « Signé : Illisible » (170.970) ; « Les Visiteurs du Soir » (299.230 fr.) ; « Monsieur La Souris » (537.496 en 2 sem.) ; « L'Enfer du Jeu » (276.195) ; « A vos ordres, Madame » (262.708) ; « Le grand Combat (177.338) ; « Pontarrai » (431.616 fr. en 2 sem.) ; « Huit hommes dans un château » (245.336) ; « Frédéric » (227.012). Recettes correspondantes de l'Escorial seul : 154.946 ; 111.195 ; 95.320 ; 73.545 ; 220.990 ; 118.775 ; 108.594 ; 89.062 ; 98.990 ; 176.303 ; 368.350 ; 156.600 ; 153.223 ; 94.602 ; 414.773 ; 146.488 ; 129.649.

Excellents résultats dans l'ensemble et que l'on peut résumer comme suit : Les meilleurs rendements ont été, pour cette saison :

1. « Les Inconnus dans la Maison » ; 2. « Monsieur La Souris » ; 3. « La Fausse Maîtresse » ; 4. « Pontarrai » ; 5. « Andorra » ; et ensuite : « Simplet » ; « La Couronne de Fer » ; « L'Assassin habite au 21 » ; « Le Bienfaiteur » ; « Le Jour se lève » ; « La Croisée des chemins » ; « Caprices » et « La Duchesse de Langeais ».

J. FOVEZ.

NOUVELLES OFFICIELLES

VENTES ET CESSIONS

CASINI-CINEMA, 31, rue Zola, quartier de Mazargues, à MARSEILLE. Vendeur : Mlle Loubère, Acquéreur : M. Voulard et Mlle Voulard. Oppositions : au fonds (12-3-43).

Dordogne. CINEMA PATHE, à EXCEIDEUIL. Vendeurs : M. Gosselin et Mme Hermand. Acquéreur : M. Théot et Mme Thierry. Oppositions : M. Labaisse, notaire à St-Orse (20-3-43).

Gard. CASINO-CINEMA, à ROQUEMAURE. Vendeur : Hostalery. Acquéreur : Gauthier. Oppositions : M. Brun, huissier à Mont-Saint-Esprit (20-3-43).

Garonne (Haute-). TOURNÉE CINÉMATOGRAPHIQUE exploitée à PORTET-SUR-GARONNE, SAINT-SIMON, PLAISANCE - DU-TOUCH, SAINT-LYS.

Vendeur : Lapoulade. Acquéreur : Albert. Opposition : M. Mazol, 13, rue Boubonne, à Toulouse (7-3-43).

Hérault. KURSAAL - CINEMA - DANCING, Grand'Rue à BOUSQUET-D'ORB. Vendeurs : Micheneau et Tisserand. Acquéreur : Brique. Oppositions : au fonds (27-3-43).

Puy-de-Dôme. CINEMA, exploitée à MESSEIX. Vendeur : Delbos. Acquéreur : Méc-mayer. Oppositions : M. Audrion, notaire à Pionsat (27-3-43).

Tarn. CINE-VOX, place de la Gare, ALBI. Vendeur : Riennier. Acquéreur : Sté Cinabre. Oppositions : M. Cordes, notaire à Albi (27-3-43).

Vaucluse. TOURNÉE CINÉMATOGRAPHIQUE exploitée à BARROUX, VALAYANS, VENASQUE et SAINT-DIDIER. Vendeur : Vincent. Acquéreur : Monestier et Donat. Oppositions : au fonds (12-3-43).

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE de la Presse Française et Etrangère (Hébdomadaire)

Directeur : Marc PASCAL

Direction générale : 2, boulevard Baux (Pointe-Rouge) MARSEILLE

Tél. : Dragon 98-80 C. C. Postaux Marc Pascal, 818-70 - Marseille

Direction de Lyon : M. Luc Cauchon 38, rue Boutellier, GRIGNY (Rhône)

Direction de Toulouse : M. Roger Bruguière 10, Allée des Soupirs, TOULOUSE

Abonnement : UN AN, 60 fr. REPRODUCTION AUTORISÉE

Le Gérant : Marc PASCAL Imprimerie : 170, La Camébière

Madeleine Renaud
Pierre Brasseur
Madeleine Robinson
Paul Bernard



dans

LUMIERE D'ÉTÉ

Jamais un film n'a évoqué avec tant de puissance la violence des passions humaines

Très Bientôt



FOU D'AMOUR

Une opérette de Willemetz

Pierre BLANCHAR Marie DEA
Jacques DUMESNIL
Marguerite MORENO - Gilbert GIL
Suzy CARRIER et la petite CARLETTINA

dans

SECRETS

un film de Pierre BLANCHAR

Vous rirez bientôt...

aux aventures de...

Edwige Feuillère
Raymond Rouleau
André Luguet

dans

L'Honorable Catherine

HÉLIOS-FILM
MARSEILLE

LYON-CINÉMA
LYON

Midi au "PARIS-PALACE" et au "FORUM" de Nice
Cinéma location MARSEILLE

PATRICIA

Un film d'espérance française

ROLPH WANKA

le talentueux interprète de
"ALERTE EN MEDITERRANEE"

dans

AMOUR INTERDIT

Distribué par S. E. L. B. FILMS

LYON

TOULOUSE

BORDEAUX

32, Rue Grenette

21, Rue Maury

7, Rue Segaller

annonce

2

Grands Films
en
couleurs

MARSEILLE - LYON - TOULOUSE